

CHIRURGIE DES ACCÈS VASCULAIRES POUR HÉMODIALYSE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Professeur Laurent Chiche

Thématique : Chirurgie

Public et prérequis

- Internes et chefs de clinique de chirurgie vasculaire, urologique ou générale en formation et étudiants étrangers pour les mêmes spécialités.
- Chirurgiens vasculaires, urologues et généraux titulaires d'un diplôme de spécialité français ou étranger ;
- Médecins (néphrologues, radiologues, généralistes...) ou membres du personnel soignant ou d'encadrement intéressés par l'hémodialyse, qui ne seront pas soumis à l'examen final et pourront seulement prétendre à la délivrance d'un certificat de participation aux enseignements, à défaut du DU.

Objectifs

Fournir aux étudiants les données nécessaires à la compréhension et à la pratique de la chirurgie des accès vasculaires pour hémodialyse.

Les objectifs secondaires concernent l'acquisition complémentaire de connaissances sur la dialyse péritonéale et sur les techniques et complications vasculaires de la transplantation rénale.

Contenu

- Module 1 : Généralités et aspects fondamentaux de l'hémodialyse
- Module 2 : Organisation des centres d'hémodialyse. Réseaux de soins. Exercice de la chirurgie des accès d'hémodialyse
- Module 4 : Évaluation préopératoire
- Module 5, 6 : Chirurgie de création des accès d'hémodialyse
- Module 7 : Surveillance des accès d'hémodialyse
- Module 8, 10 : Complications des accès d'hémodialyse. Prises en charge chirurgicale et radiologique interventionnelle
- Module 11 : Hémodialyse par cathéters veineux centraux. Dialyse péritonéale.
- Module 12 : Transplantation rénale
- Module 3, 6, 9 : Sessions de retransmission vidéo.

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- Formation Initiale (FI) : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- Formation Continue Individuelle (FCI) : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- Formation Continue Employeur (FCE) : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **400 €**
- F.C Individuelle : **1.100 €**
- F.C Employeur : **1.100 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

Une année universitaire.
70 heures d'enseignement regroupées en 12 modules traités au cours de 4 séminaires de deux jours et demi consécutifs.

Calendrier

Novembre à juin


Durée : 1 année

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques.

Pr Laurent Chiche
Secrétariat : Véronique Biberon
Sce de Chirurgie Vasculaire - CHU Pitié-Salpêtrière
47-83 bd de l'Hôpital - 75013 Paris
Tél : 01 42 17 57 07 - Fax : 0 1 42 17 57 24
Email :  laurent.chiche@aphp.fr

- Administrative :

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 04GP)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

(Code D385)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Examen écrit - 2 h noté sur 20 – coef 3

Examen oral - 15 à 20 minutes noté sur 20 – coef 1 (analyse d'un dossier clinique)

Rédaction d'un mémoire - Analyse bibliographique sur l'un des thèmes de l'enseignement – noté sur 20 – coef 1

Conditions de réussite au diplôme :

Assiduité aux cours : présence obligatoire à 75 % des enseignements (modules 5, 8 et 10 obligatoires)

Note minimale de 20 sur 60 à l'examen écrit

Note minimale globale (écrit + oral + mémoire) de 50 sur 100

En cas d'échec, le bénéfice des notes obtenues à l'un des examens ne sera pas conservé en cas de réinscription au diplôme.

Validation : Diplôme d'université